



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

création

Question écrite n° 13704

Texte de la question

M. Jacques Kossowski attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le statut social des créateurs d'entreprise. Il convient d'aider en particulier les jeunes à devenir entrepreneurs et à prendre des risques. Cependant, à l'heure actuelle, les personnes qui souhaitent développer une entreprise ont accès à un système de protection sociale peu développé. Par exemple, ils ne disposent pas d'allocation chômage dans l'hypothèse où ils échoueraient. Ne serait-il pas judicieux d'apporter en premier une meilleure couverture sociale à ceux qui, par leur dynamisme, sont susceptibles de développer la création d'emploi dans notre pays ? En conséquence, il lui demande quelles mesures elle compte prendre pour y parvenir.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13704

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 1998, page 2321